

LE TRAITE DE  
MAASTRICHT ET LA  
NAISSANCE DE L'UNION  
EUROPEENNE

---

# SIGNATURE DU TRAITE DE MAASTRICHT



①

## La signature du traité de Maastricht (7 février 1992)

En 1991, les douze pays de la Communauté économique européenne signent le traité de Maastricht. ① Les douze drapeaux des pays signataires. ② Les ministres des Affaires étrangères et des Finances des douze pays. ③ Table de signature du traité. Le traité donne naissance à l'**Union européenne**.



# OBJECTIFS DU TRAITE DE MAASTRICHT

(2)

## Les objectifs du traité de Maastricht

« **Article 1.** Par le présent traité, les Hautes Parties Contractantes<sup>1</sup> instituent entre elles une Union européenne [...].

**Article 2.** L'Union se donne pour objectifs :

- de promouvoir un progrès économique et social équilibré et durable, notamment par la création d'un espace sans frontières intérieures, par le renforcement de la cohésion économique et sociale et par l'établissement d'une union économique et monétaire comportant, à terme, une monnaie unique ;
- d'affirmer son identité sur la

scène internationale, notamment par la mise en œuvre d'une **politique étrangère et de sécurité commune**, [...] qui pourrait conduire le moment venu à une défense commune ;

- de renforcer la protection des droits et des intérêts des ressortissants de ses États membres par l'instauration d'une citoyenneté de l'Union ;
- de développer une coopération étroite dans le domaine de la justice et des affaires intérieures. »

■ Traité de Maastricht, Titre I, 7 février 1992.

1. Les pays signataires du traité.

# ENJEUX GEOPOLITIQUES

**FAIRE  
L'EUROPE  
C'EST  
FAIRE  
LE POIDS.**



LE 20 SEPTEMBRE, DITES *oui* A L'EUROPE. 

**3** Des enjeux géopolitiques  
Affiche du parti socialiste français pour la campagne du référendum  
du 20 septembre 1992

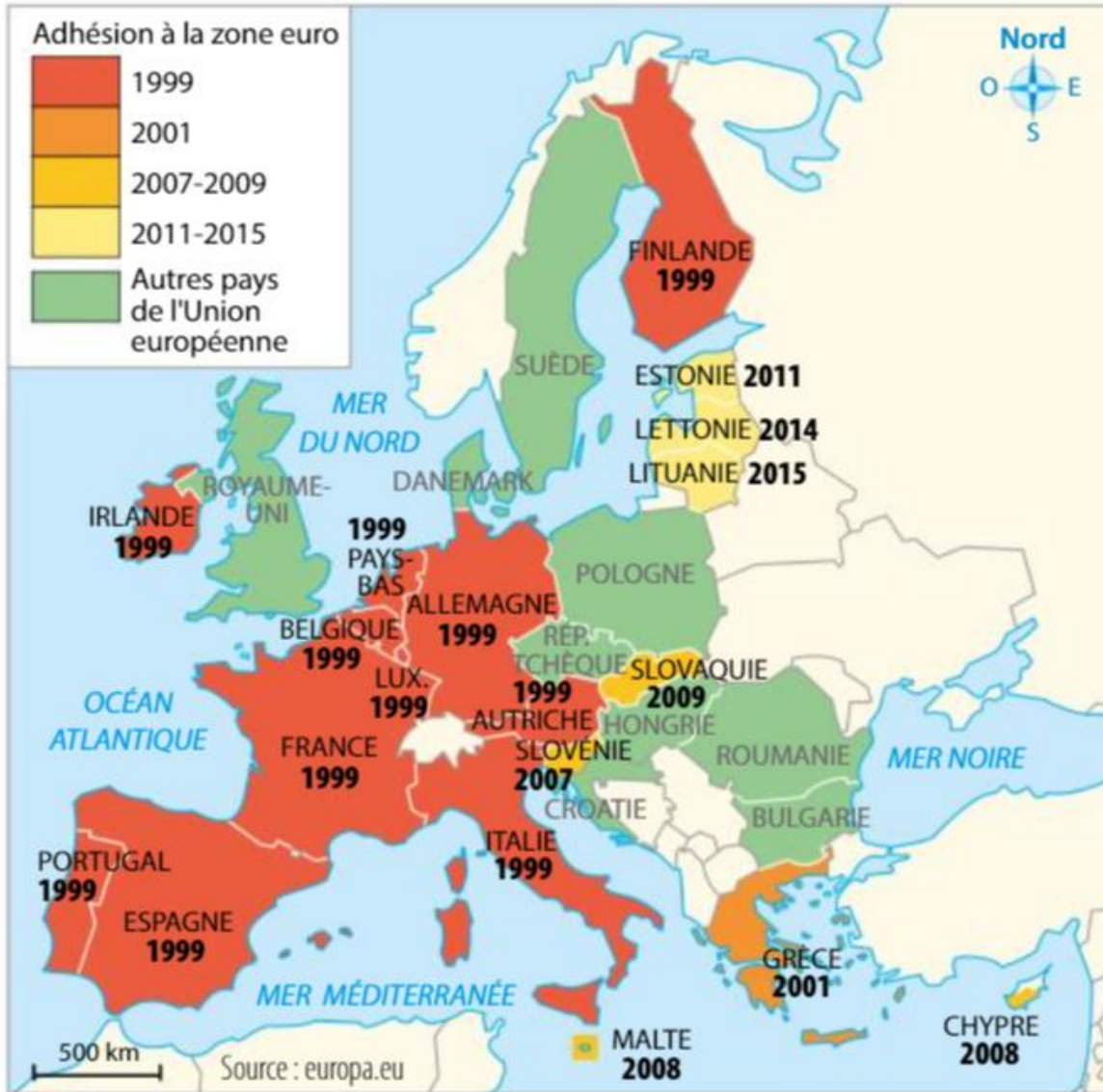


### Des négociations difficiles

(Caricature de Plantu, « Le douanier se fait la malle », 20 ans de dessins sur l'Europe, Le Monde Éditions, 1992.)

- ① François Mitterrand, président de la République française  
② Helmut Kohl, chancelier allemand ③ John Major, Premier ministre britannique qui complique les négociations en s'opposant à certains points du traité.

DES  
NEGOCIATIONS  
DIFFICILES



# LA MONNAIE UNIQUE

**5** La mise en circulation d'une monnaie commune



(5)

## La naissance d'une citoyenneté européenne

« **Article 8.** Il est institué une citoyenneté de l'Union. Est citoyen de l'Union, toute personne ayant la nationalité d'un État membre.

**Article 8A.** Tout citoyen de l'Union a le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres, sous réserve des limitations et conditions prévues par le présent traité [...].

**Article 8B.** Tout citoyen de l'Union résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant<sup>1</sup> a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans l'État membre où il réside [...].

Tout citoyen de l'Union résidant dans un État membre dont il n'est pas ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections au Parlement européen dans l'État membre où il réside [...].

**Article 8C.** Tout citoyen de l'Union bénéficie sur le territoire d'un pays tiers<sup>2</sup> [...], de la protection des autorités diplomatiques et consulaires de tout État membre de l'Union [...]. »

■ Traité de Maastricht, Titre II, 7 février 1992.

1. Dont il n'a pas la nationalité.

2. Extérieur à l'Union européenne.

# LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

# UNE DÉFENSE EUROPÉENNE ?



6

Une défense européenne ?

Dessin de presse d'Ixène, 2018.